

Unité d'aide aux aidants

70 rue Etienne Richerand 69003 LYON

Tél : 04 26 73 86 40

Mail : aidantspolecentrerivegauche@ch-le-vinatier.fr

Equipe :

Chef de pôle : **P^r N. Franck**

Cheffe de service : **D^e V. Breynaert**

Médecin : **D^r J. Félician**

Cadre de santé : **E. Bennasar**

Psychologue : **A.-L. Bourgeois**

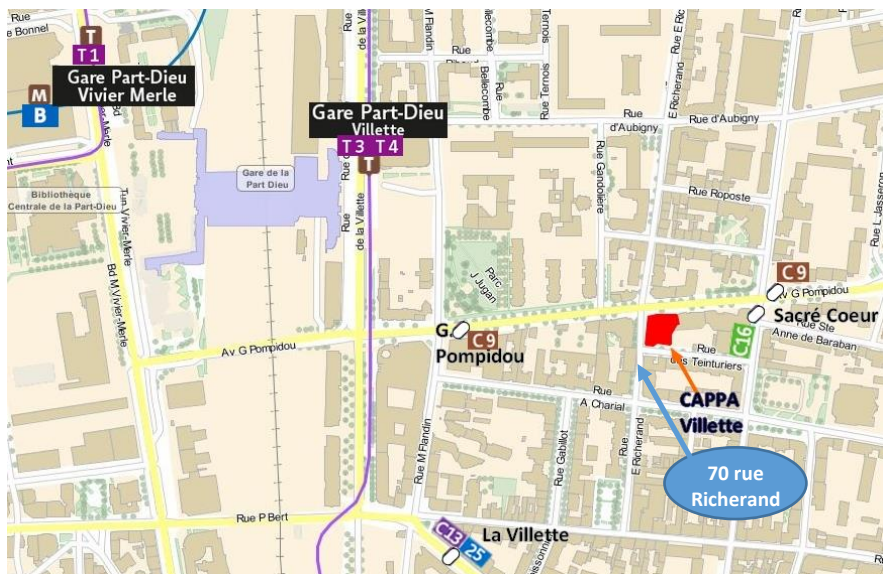
Infirmière : **C. Collinet, S. Magaud**

Secrétaire : **M. Canque**

Intervenants extérieurs :

Membres de l'**UNAFAM**

V. Evrard, pair-aidante



Accès :

Métro Ligne B arrêt Gare Part-Dieu

Tram T1 arrêt Gare Part-Dieu

Tram T3 et T4 arrêt Gare Part-Dieu Villette

Bus C9 arrêt Pompidou ou Sacré Cœur

Bus C16 arrêt Sacré Cœur

Bus C13 arrêt La Vilette

Bus 25 arrêt La Vilette



Unité d'aide aux aidants



Espace de soutien, d'information et de psychoéducation à destination des proches de personnes souffrant d'un trouble psychique.

- ✓ Vous avez un proche hospitalisé et/ou suivi en psychiatrie.
- ✓ Vous vous questionnez sur la maladie dont souffre votre proche et comment l'accompagner.
- ✓ Vous vous sentez seul(e), démun(e).
- ✓ Vous souhaitez connaître les dispositifs existants pour vous soutenir dans votre place d'aidant.

Qui est considéré comme « aidant » ?

Les termes de proche aidant, d'aidant familial ou d'aidant naturel désignent les personnes venant en aide à une personne dépendante et/ou handicapée faisant partie de leur entourage proche ou que la

L'unité d'aide aux aidants

Propose :

- un entretien d'accueil et de soutien, soit téléphonique soit en présentiel (en binôme),
- un programme de psychoéducation unifamilial intitulé « BREF »*,
- une information et orientation auprès d'autres dispositifs d'aide aux aidants.

* Le programme « BREF » se déroule sur 3 séances d'environ 1h15 et s'appuie sur des échanges libres et des cartes illustrées permettant d'aborder diverses thématiques. Les proches sont reçus par un binôme soignant.

Lors de ces 3 séances, vous pourrez exprimer vos difficultés, vos ressentis et vos questionnements sur la pathologie de votre proche et recevoir des informations sur l'organisation des soins.

Un entretien téléphonique est prévu 3 mois après la fin du programme.



L'accent est mis sur l'importance de ne pas rester seul(e) et sur les dispositifs existants pour les aidants.